

L'honorable sénateur Fafard du comité permanent des Édifices et des terrains publics, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le LUNDI 27 février 1950.

Le comité permanent des Édifices et des terrains publics demande la permission de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à cinq (5) membres.

Le tout respectueusement soumis.

J.-FERNAND FAFARD,  
*Président.*

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité permanent des Banques et du commerce, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le LUNDI 27 février 1950.

Le comité permanent des Banques et du commerce a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf (9) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,  
*Président suppléant.*

Ledit rapport est adopté.

L'honorable sénateur Buchanan, du comité du Tourisme, présente le premier rapport de ce comité.

Ledit rapport est alors lu par le Greffier, comme suit:—

Le LUNDI 27 février 1950.

Le comité permanent du Tourisme a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à sept (7) membres.

Le tout respectueusement soumis.

W. A. BUCHANAN,  
*Président.*

Ledit rapport est adopté.